

# Production

# Diffusion

- > Directeur·trice de production
- > Administrateur·trice de production
- > Chargé·e de production
- > Chargé·e de diffusion
- > Administrateur·trice de tournées
- > Programmateur·trice artistique

## Portrait général du domaine

### 1 / Périmètre d'intervention et missions générales

La production est l'activité qui permet de créer un spectacle à partir d'un projet artistique, en réunissant les conditions artistiques, humaines, techniques et financières adéquates. Cette phase de production comprend toutes les étapes de création jusqu'à la première représentation en public.

La diffusion est l'activité qui permet au spectacle d'être exploité de façon à être représenté en public.

Le champ d'intervention et les grandes missions de ce domaine :

- > Mener avec le-la créateur·trice du spectacle une réflexion sur le dimensionnement du spectacle à créer en fonction des moyens financiers, humains, matériels mobilisables et des possibilités de diffusion ou adapter une production existante.
- > Définir les conditions de la production, l'organiser et l'ajuster en fonction des événements qui surviennent.
  - En matière de budgets : établir et suivre les budgets de production d'une saison ou de spectacles en lien avec le-la créateur·trice ou le-la directeur·trice artistique du spectacle, organiser le montage financier des projets et prospecter leur financement.
  - En matière de contrats : négocier et mettre en œuvre la relation contractuelle avec les artistes et techniciens impliqués dans la création du spectacle ; le cas échéant négocier, établir et suivre les contrats de cession de droit d'auteur et de droit d'exploitation de spectacles, de prestations annexes, d'artistes, de coproduction, de coréalisation, d'assurances..., réaliser les déclarations liées aux spectacles et à l'existence de l'entreprise.
  - En matière de logistique, coordonner les interventions des artistes et des techniciens, négocier et organiser leurs plannings et les conditions de leur accueil, de leurs transports et hébergements, pour la période de production (créations, répétitions, résidences...) et de diffusion (tournées).
  - Sur le plan technique : réaliser des dossiers de production, adapter les moyens de production aux conditions d'exploitation et de diffusion, vérifier la faisabilité technique du spectacle dans les lieux de diffusion.

- > Définir et mettre en œuvre la stratégie de diffusion des spectacles produits : rechercher des partenaires pour diffuser la production ; établir le budget de diffusion et définir le prix de cession ; négocier avec les diffuseurs le calendrier et les conditions de représentation du spectacle.
- > Analyser les résultats financiers d'un spectacle ou d'une tournée.
- > Du côté des structures de diffusion, prospecter et programmer des spectacles en fonction du projet artistique et culturel de la structure ; créer et entretenir des relations avec des créateurs et des professionnels de la production et de la diffusion du spectacle vivant ; élaborer et tenir des outils de suivi de l'activité de la structure, faire le bilan d'une programmation.

Ses relations et interférences avec les autres domaines du spectacle vivant :

- > Avec l'artiste porteur du projet de spectacle, mener une réflexion sur le dimensionnement de la production
- > Avec l'administrateur-trice ou le-la responsable administratif-ve et financier-ère, suivre les budgets de production et de diffusion et transmettre à l'administrateur-trice ou au service comptable les informations nécessaires à l'exécution desdits budgets, analyser les résultats financiers d'une production ou d'une tournée, organiser et mettre en œuvre les procédures internes pour le contrôle de gestion et le suivi analytique des productions et des tournées.
- > Avec la direction technique ou le-la producteur-trice, définir les moyens humains, techniques et financiers nécessaires à une production.
- > Avec le service de communication, contribuer à la promotion des spectacles.

## 2 / Contexte et environnement socioprofessionnel

Les entreprises du spectacle vivant ont un profil très varié du fait de leurs activités, disciplines et types de spectacles, statut, nombre de salariés et modèles économiques. Certaines remplissent des missions de service public, par délégation de l'État ou des collectivités territoriales, et/ou reçoivent des financements publics. D'autres fonctionnent sans recevoir de subvention. Les très petites entreprises (TPE) sont très nombreuses. Les métiers de la production-diffusion existent dans les entreprises de création, de production et de diffusion de spectacles.

## 3 / Conditions d'emploi

Dans une entreprise du spectacle vivant, les emplois de la production sont des emplois de salariés soit en CDI, soit en CDD, soit en CDD d'usage le temps d'une production. Ils sont parfois partagés entre entreprises. Le métier de chargé-e de diffusion, notamment, peut être exercé de façon indépendante.

Le temps de travail est conforme aux dispositions légales et conventionnelles en vigueur. Certains cadres de direction sont assujettis au forfait jour. La plupart des personnels de la production-diffusion peuvent travailler selon des horaires atypiques (en soirée, les week-ends et jours fériés) et se déplacer, notamment en tournée ou à la rencontre des artistes ou programmateurs ; les conventions collectives ou les accords d'entreprise prévoient des dispositions de récupération de ces temps de travail.

## 4 / Risques en matière de santé au travail

- > Les risques liés à la charge mentale et au stress sont plutôt élevés. Ils découlent de l'enjeu de l'activité ainsi que de l'organisation du travail – contrainte de temps, multiplicité des tâches, interruptions fréquentes, surcharge de travail, conflits de temporalité – par exemple mener en parallèle trois saisons successives, une en cours de réalisation, une en phase de diffusion, une en phase de programmation.
- > Le risque lié au travail sur écran est moyen à élevé.
- > Le risque lié à l'organisation du travail est moyen à élevé, notamment à cause des rythmes irréguliers de travail et du travail en soirée dans les lieux où ces professionnels accompagnent les artistes qu'ils produisent ou diffusent. Cette organisation du travail peut aussi engendrer une difficulté à préserver une vie personnelle.
- > Les autres risques sont faibles.

## 5 / Organisation du travail et évolutions impactant les métiers

La poly-activité sur plusieurs métiers de la production-diffusion, de la communication et de la technique est forte.

Les entreprises s'équipent peu à peu d'outils de gestion de la production et de la diffusion des spectacles visant à simplifier une partie des métiers de la production et de la diffusion, mais qu'il faut maîtriser.

L'activité de production intègre désormais la recherche de financements nouveaux liés à des projets interdisciplinaires ou à de l'action culturelle. Elle s'élargit aussi à la recherche de nouveaux partenaires, y compris dans d'autres secteurs d'activité, notamment pour faire face à la baisse généralisée des financements publics.

Certains réseaux de diffusion traditionnelle sont saturés ou disparaissent. L'activité de diffusion évolue en élaborant de nouveaux modes de diffusion.

La présélection de nouveaux spectacles ou créateurs se fait de plus en plus au travers de la consultation de supports numériques en ligne sur le web au détriment de la consultation de supports physiques tels que des CD-ROM.